

**Esther Waeber-Kalbermatten, Vice-présidente du Conseil d'Etat  
Cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la  
culture (DSSC)**

## **Visite des autorités Valais – Genève**

Jeudi, 21 avril 2016, 11h00, Clinique genevoise de Montana

---

**Monsieur le Conseiller d'Etat du canton de  
Genève, cher Collègue,**

**Madame la Présidente du Conseil  
d'administration, (Jacqueline Gorgoni)**

**Ma(es)dame(s), Messieurs les membres de la  
Direction,**

**Monsieur le Directeur général des HUG,**

**Messieurs les Chefs de service,**

**Chers(-ères) Collaboratrices et collaborateurs  
de la Clinique genevoise,**

**Mesdames, Messieurs,**

Des points communs – les deux cantons de Genève et du Valais – en ont clairement. Les échanges entre eux constituent une histoire à succès.

Les deux cantons ont célébré l'année passée le jubilé du 200<sup>ème</sup> anniversaire de leur entrée dans la Confédération. D'autre part, la ville de Genève est la ville où habitent le plus grand nombre de Valaisannes et de Valaisans. Et la Clinique genevoise à Montana est depuis plus de cent ans (1903) une „enclave genevoise“ sur le territoire valaisan. Elle accueille essentiellement des patients genevois (80%).

Ces échanges actifs sont bien évidemment souhaités et, en tant que ministre de la santé, j'espère que la Clinique genevoise restera à l'avenir une structure importante en Valais.

Ce ne fut pas toujours une évidence. Rappelez-vous, le conseil d'Etat de Genève a décidé la fermeture de la clinique en 1994, mais un référendum a été lancé par l'ensemble de la gauche et le 4 décembre 1994 le peuple genevois a rejeté la fermeture de la clinique par 56,3 % des voix.

Aujourd'hui, la Clinique est à un tournant de son histoire. En effet, le 22 avril prochain, le Grand Conseil genevois devrait avaliser la loi sur la reprise de la clinique par les HUG.

Il s'agira sans nul doute d'un renforcement de la clinique genevoise, ce qui réjouit bien entendu le Conseil d'Etat du Canton du Valais.

Pour notre canton, votre établissement est important à plus d'un titre, car il accueille de plus en plus de patients valaisans pour des prestations de réadaptation.

Nous sommes en effet passés de 1'000 journées LAMal valaisannes en 2010 à plus de 2'614 l'année passée.

L'inscription de la Clinique sur la liste hospitalière valaisanne depuis l'année 2012 a permis à votre établissement d'accueillir les patients de toute la Suisse avec les conditions du libre-choix de l'hôpital prévues par la LAMal.

Ces éléments ont été confirmés en 2015 avec la révision complète de la planification hospitalière. Des mandats en réadaptation en médecine interne et oncologique et en réadaptation psychosomatique ont été octroyés.

Un contrat de prestations entre la clinique et le canton fixe également les objectifs communs en lien avec la qualité et l'économicité pour la mise en œuvre de la planification.

La participation du Canton du Valais est ainsi passée de Fr. 422'000.-- en 2012 à Fr. 870'000.-- en 2015.

Au niveau financier, on peut dire que la Clinique genevoise est en bonne santé et je m'en réjouis très sincèrement.

Votre établissement offre également des emplois qualifiés sur le Haut Plateau. En effet, il est un acteur économique important de la région puisqu'en 2015, pas moins de 114 collaboratrices et collaborateurs travaillaient dans votre établissement.

La Clinique est également très impliquée au niveau de la formation et offre la possibilité à de nombreux stagiaires de niveau ES/HES d'apprendre leur métier.

Enfin, la Clinique a également une reconnaissance pour la formation des médecins assistants au niveau de la médecine interne générale.

Pour notre Canton, ces places de travail sont très importantes et permettez-moi, d'ores et déjà, de remercier au nom du Gouvernement valaisan, l'ensemble des Genevoises et Genevois.

Au niveau de la santé, il est crucial que la collaboration inter-cantonale soit continuellement renforcée. Ainsi nous pourrons garantir la prise en charge de chaque patient au bon moment et au bon endroit. Pour de nombreux patients, le Haut-Plateau de Montana est l'endroit idéal pour un bon rétablissement. Avec sa vue extraordinaire, la forêt, l'atmosphère de détente, l'établissement et sa situation offrent un havre de paix pour chacun.

Pour conclure, j'aimerais adresser mes sincères remerciements pour la bonne collaboration existant entre les deux Départements et la direction de la Clinique. J'exprime également toute ma gratitude aux collaboratrices et collaborateurs de la Clinique genevoise pour leur engagement de tous les jours.

Le niveau de satisfaction des patients est très élevé à la Clinique genevoise et c'est en grand partie grâce à eux.

Enfin, j'adresse un tout grand merci au directeur, M. Jean-Pierre Blanc, qui s'en va à la retraite à la fin de l'année. Je vous souhaite une bonne santé et un peu plus de tranquillité pour les années à venir.

Merci beaucoup.